

Partitions d'ouvrages lyriques annotées au dix-huitième siècle
Expression et tempo ajoutés ou modifiés

Oeuvre annotée :

Royer, Pancrace, *Zaïde, reine de Grenade, ballet héroïque*.
Paris, L'Auteur, Vve Boivin, Le Clerc, 1739

Cette œuvre a été remise au théâtre en 1739 (à l'Opéra), 1745 (Versailles sans le prologue, puis à l'Opéra avec le prologue), 1756 (à l'Opéra).

L'exemplaire annoté porte la mention manuscrite : « corriger pour la mesure ». C'est donc une partition destinée au « batteur de mesure », notre chef d'orchestre. Le mot manuscrit « Roi » (avec un « i » et non un « y ») indique que le volume devait être remis à la bibliothèque royale.

Il y a eu deux éditions de l'œuvre, mais la seconde n'est qu'un retraitage de la première. La partition est gravée par Louis Hüe, un des meilleurs graveurs de musique.

Ce qui est à relever dans cet exemplaire, c'est la nécessité de préciser les tempi et les expressions. Il semble bien que les indications habituelles n'étaient pas suffisantes, ce qui est probablement valable pour les partitions non annotées.

Voici un choix fait parmi ces annotations. Les mentions ajoutées sont signalées par une flèche.

Prologue

Page 9 : « gay » est ajouté (allegro).



Page 13: « tendrement et doux » a été « gratté » et remplacé par la mention manuscrite « Gravement et doux sans lenteur ». « Gravement » suppose un tempo un peu lent, corrigé par « sans lenteur ».



Page 19: « Gracieusement » a été ajouté.



Page 21: « Gay » a été ajouté.



Page 29: « de 4 en 4 » a été ajouté, il s'agit certainement du phrasé des parties de « violons et hautbois ».



Acte I

Page 4: « gay modéré » a été ajouté. Gay est un terme de tempo (allegro), tempéré par la mention « modéré ».



Page 8 : la partition portait le seul terme « marqué » (tempo régulier), on a ajouté la mention « gay ».



Page 14: mentions « doux » (piano) et « fort » (forte) ajoutées.



Page 16 : mention « marqué » ajoutée. Ce terme ne veut pas dire « marcato », mais que la mesure doit être strictement respectée.



Page 22 : « Léger » a été ajouté. Ce terme indique l'allegro moderato



Page 26 : « Gay et modéré ». Donc allegro pour le tempo et « modéré » pour l'expression.



Acte II

Page 35 : « majestueusement, sans lenteur » a été ajouté. Un peu plus loin « égales » au dessus de croches.



Page 48. Le mot «vivement» a été ajouté. On rencontre assez souvent la même mention manuscrite dans cette partition. Elle signifie « avec vivacité », ce n'est pas un terme de tempo.



Page 69 : l'ajout de « Gay et point trop vite » est intéressant. « Gay » signifie « allegro », mais « point trop vite » précise qu'il ne faut pas jouer « presto ».



J'ai opéré un choix parmi les nombreuses annotations manuscrites figurant dans cet exemplaire. Il est probable qu'il a servi à la représentation de 1745, pour le roi, au château de Versailles, donc sous le contrôle du compositeur (décédé en 1755).